



LE PETIT JOURNAL

Bulletin n°31 - Janvier 2021

SAINT HILAIRE
SAINTE CERONNE

SOMMAIRE



Page 2 :	Sommaire
Page 3 :	Mot de Mme le Maire - Ste-Céronne
Page 4 :	La Vie Communale de Ste-Céronne
Page 5 :	L'équipe municipale de Ste-Céronne
Page 6 :	Association de sauvegarde du patrimoine de Ste-Céronne
Page 7 :	Travaux prioritaires de l'Eglise de Ste-Céronne
Page 8 :	Amicale du souvenir de Ste-Céronne
Page 9 :	A nos Anciens qui ont marqué Ste-Céronne
Page 10 :	Site internet de Ste-Céronne Comités des Fêtes
Page 11 :	SIVOS
Page 12 :	Vie scolaire
Page 14 :	Association des Parents d'Elèves Arc-en-ciel
Page 15 :	USEP La Voix, des Signes
Page 16 :	Nos écoles de 1800 à aujourd'hui
Page 18 :	Mot de M. le Maire - St-Hilaire
Page 19 :	L'équipe municipale de St-Hilaire
Page 20 :	Rétrospectives du dernier mandat : 6 ans déjà !!
Page 21 :	Les projets phares de St-Hilaire
Page 22 :	Association de sauvegarde du patrimoine de St Hilaire
Page 24 :	Culture et partage St Hilaire / Valéni
Page 25 :	Club de la Gaieté
Page 26 :	Du fil à l'aiguille
Page 27 :	Site internet de St-Hilaire Recensement 2021
Page 28 :	Tri et Ordures ménagères
Page 29 :	Instruction des autorisations d'urbanisme
Page 30 :	Etat civil / Urbanisme
Page 31 :	Les Chambres d'hôtes à Ste-Céronne
4 ^e de couv. :	Bloc-notes



Mot de M^{me} le Maire - Sainte Céronne



En tout premier lieu, je tiens à remercier Raymonde LIZOT, à qui je succède, d'avoir tenu les rênes de la commune depuis le départ de Jean GAUTIER.

Être maire c'est un métier, un métier dont le rayon d'action est sans limites. De plus, en cette année de pandémie et d'élections perturbées, il n'est pas si facile de trouver ses marques. Merci à tous ceux qui m'aident et m'encouragent. Heureusement nous sommes une équipe et tous : conseillers municipaux, secrétaire, employé communal, sommes à votre service pour faire vivre la commune. Nous fonctionnons de manière collégiale et l'avis de chacun compte, y compris le vôtre. Notre souhait est aussi de vous faire participer à la vie de la commune. Nous renouvellerons « les actions citoyennes » créatrices de liens. N'hésitez pas à nous signaler les problèmes que vous rencontrez (arbre tombé sur la route, poubelles pleines ou objets posés à côté, nids de poule). La commune est vaste et votre collaboration est essentielle.

Nous avons initié une information par mail pour porter à votre connaissance les arrêtés préfectoraux et autres messages importants concernant la commune. Merci à ceux qui ne nous ont pas encore fourni leur adresse mail de bien vouloir la transmettre à la Mairie. Nous sommes à votre écoute pour toute autre suggestion.

Nos projets : finir la restauration de l'église et si cela est possible faire une inauguration des travaux lors de la fête communale. Sécuriser le talus du cimetière, restaurer le côté rivière du lavoir, mettre en valeur la Mairie. Organiser les réunions de quartiers dès que la situation sanitaire le permettra.

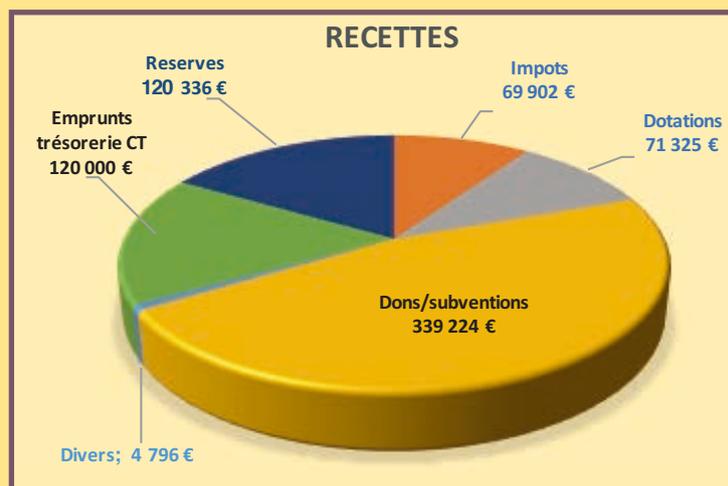
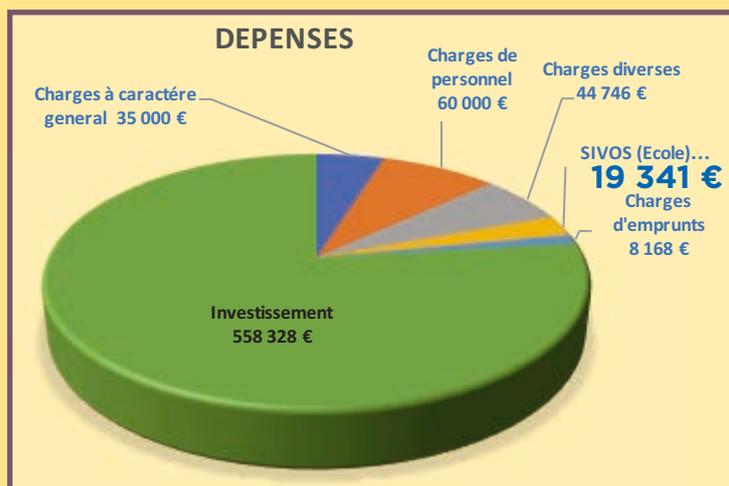
A l'heure où j'écris ces mots, nous venons d'entrer dans la deuxième période de confinement. Je pense à ceux d'entre vous qui sont isolés et loin de leur famille, mais, je suis persuadée que l'entraide va fonctionner. Maintenant, deux mois après, qu'elle est la situation ? Impossible de le dire...

Je fais le vœu que vous passiez ces fêtes de fin d'année en famille auprès des gens que vous aimez. Je vous souhaite à tous une excellente santé. Prenez soin de vous.

Dominique Ragot

**Bonne année 2021 au nom de toute l'équipe
Dominique, Brigitte, Martine, Elizabeth,
Elodie, Maryse, Nathalie, Alain,
Marc, Philippe, David,
Thomas, Samuel et Valentin.**

BUDGET SIMPLIFIÉ PRÉVISIONNEL 2020 SAINTE CÉRONNE



La vie communale de Sainte Céronne

L'année avait commencé comme d'habitude par les vœux du Maire le 12 janvier 2020. On commençait à beaucoup parler de la Covid-19. Les élections du premier tour se déroulent en respectant les mesures barrières. Deux jours après, le confinement débute entraînant toutes sortes de conséquences :

Report des élections des Maires, annulation du voyage à la Cité de la mer, annulation du repas des anciens et des anciens combattants, arrêt des travaux de l'église, cérémonie du 8 mai en comité restreint (cinq personnes autorisées). Le samedi 9 mai à la veille du déconfinement la Mairie a organisé une distribution gratuite de masques aux habitants de la commune venus nombreux.

Le confinement prend fin le 18 mai mais la prudence est de rigueur et finalement mi-juin la décision d'annuler la fête communale est prise.

Cet été a été marqué par de multiples problèmes de tri sélectif, de dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres encombrants aux quatre coins de la commune. Merci à ceux qui nous ont prévenu et ainsi permis de réagir. Le SMIRTOM a donc initié un passage supplémentaire à Poix du fait de l'augmentation de la population. Une nouvelle organisation sera proposée dans le futur.

A Poix, vu la recrudescence de chats, une campagne de mise en fourrière sera effectuée début 2021. Un arrêté sera publié, vous voudrez bien vérifier que vos chats sont pucés. Nous vous rappelons également que vous devez veiller à ne garder que les chatons que vous souhaitez élever.

Suite à la diminution des heures du nouvel employé de Mairie et du fait de la baisse des dotations, la première « action citoyenne » a été initiée par la Mairie. Le 24 octobre, à l'approche de la Toussaint, une opération nettoyage du cimetière a réuni conseillers municipaux et habitants de Ste Céronne. Une dizaine de volontaires se sont activés et l'opération a été menée rapidement. Merci à Moïse Hamard pour son amicale et active participation.

Du 15 octobre à fin mars 2021 l'exposition "C'est le chantier" est organisée par le Département aux Archives à Alençon. La restauration de l'église de Sainte Céronne est à l'honneur.

L'état alarmant de la route en direction de Soligny a été signalé au Département, merci à vous de respecter la vitesse sur ce tronçon.

Dominique RAGOT



Le talus du cimetière sera consolidé début 2021



Elodie LEPOIVRE	David MAGNERI	Philippe GIROUX	Samuel LEGENDRE	Thomas BOURY	Alain GAMBER	Elizabeth DEZEACACHE	Dominique RAGOT	Marc SIMOEN	Martine LEROY	Brigitte de LABARRE
38 ans Juriste	48 ans Artisan	62 ans Retraité	29 ans Agriculteur	43 ans Chef de projet informatique	71 ans Retraité	54 ans Agricultrice	66 ans Retraitée	54 ans Eleveur	61 ans Retraitée	75 ans Retraitée
1er mandat	2ème mandat	1er mandat	1er mandat	1er mandat	3ème mandat	1er mandat	2ème mandat	4ème mandat	4ème mandat	1er mandat
Enfance et jeunesse, Scolaire, Parc Perche	Scolaire, Travaux, Urbanisme	Eau et assainissement, Sport, Finances et budget	TE61, Energie, Environnement, Informatique	Informatique, Tourisme, Développement économique	Finances, Ressources humaines, Travaux, Comité des Fêtes	Enfance et jeunesse, Scolaire Parc Perche	Dev économique et touristique Finances, Culture Scolaire	Voierie et rivière, Scolaire, Informatique, Urbanisme	Eau et assainissement, TE61, Culture, Environnement, Ecologie	Urbanisme et patrimoine, Culture, Environnement,



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Association de sauvegarde du patrimoine de Ste Céronne

Chers CERONNAIS, Chers amis de l'A.S.P.C.

A l'heure où j'écris ces lignes, un nouvel attentat terroriste vient de frapper la France, cette fois-ci au sein même d'une église, à Nice. La volonté de ces barbares est de s'attaquer à tout ce qui caractérise notre civilisation et ses racines chrétiennes ; les symboles sont devenus des cibles.

Aussi, plus que jamais, l'œuvre que nous avons entreprise en restaurant notre magnifique église du XII^{ème} siècle prend-elle un sens et mérite-t-elle notre fierté.

Même pour ceux qui se sont éloignés de la religion et de la foi chrétienne, nos églises et leur beauté architecturale, ce « manteau d'églises qui recouvre la France » selon la formule célèbre de Raoul GLABER, demeurent les témoins du passé de notre pays, de la foi de nos ancêtres qui les ont bâties, et les français y sont très attachés. C'est à ce titre qu'elles doivent être conservées parce qu'elles font partie de l'identité de notre pays.

C'est grâce à vous tous qui avez cette conviction et nous avez soutenus tout au long de ces années que nous sommes parvenus à mettre en œuvre le beau projet de sauver l'église de Sainte-Céronne.

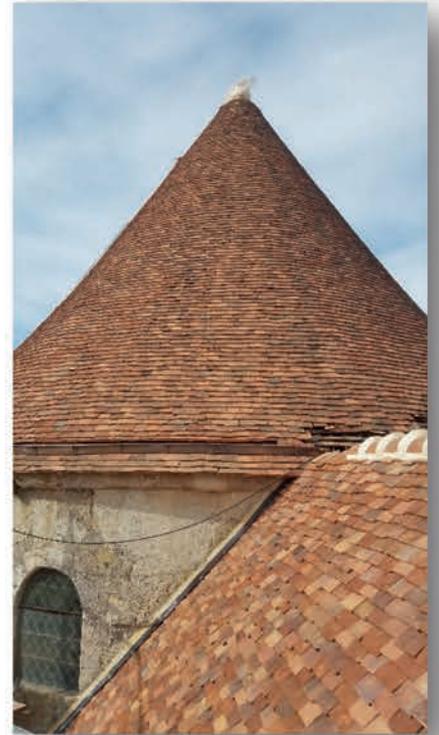
Les travaux de la toiture avancent rapidement maintenant, et nous pouvons espérer qu'ils seront terminés à la fin du mois de janvier. Nous espérons qu'au début de l'été, enfin débarrassés des contraintes liées à l'épidémie que nous vivons, nous pourrions dignement en fêter l'inauguration lors de la fête communale.

En attendant, dès le mois de février, lorsque les entreprises auront nettoyé les alentours, je vous invite à aller faire le tour de l'église pour voir la beauté de ce qui a été réalisé sur la sacristie et l'arrière de la toiture.

Merci de tout cœur à tous ceux grâce à qui cela a été possible et merci à ceux qui voudront se joindre maintenant, il n'est jamais trop tard et il reste encore beaucoup à faire ! Chaque don, même modeste, a du prix.

Prenez soin de vous en ces temps difficiles et croyez à tous mes vœux pour que l'année 2021 soit plus douce que celle qui vient de s'achever.

Brigitte Duboys de Labarre, Présidente



Travaux prioritaires de l'église de Ste Céronne

Les travaux de l'église ont débuté maintenant depuis une année. L'arrêt dû à la période du confinement a fait prendre du retard au chantier. La première tranche est terminée depuis mi-septembre. Elle comprenait des travaux de charpente, de couverture, de maçonnerie qui concernaient la sacristie, l'abside et une petite moitié de la couverture de la nef. Certains vitraux ont aussi été restaurés.

La couverture de l'abside a été longue. Chaque tuile a dû être retaillée, mais, le résultat est là : de l'avis de tous « c'est magnifique ». Un travail remarquable a été effectué pour le panachage des tuiles : neuves, anciennes, de 15 tailles et couleurs différentes.

La deuxième tranche avance vite et les travaux doivent se finir fin Janvier. Charpente, couverture, maçonnerie et vitraux sont au programme. Enfin, un réseau de collecte des eaux pluviales mettra un point final au chantier.

Pour cette deuxième tranche la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) donne une subvention de 85 078 €, le Conseil Départemental 20 000 €, la Fondation du Patrimoine 6 000 €. Bien sur vos dons à la souscription du Patrimoine et à l'ASPC participent pour 66 000 €. L'ASP Perche de Monsieur YVARD pour 1 000 €.



Nous vous remercions pour vos généreuses contributions car sans vous l'aventure aurait été impossible. La Mairie et L'ASPC ont travaillé conjointement depuis dix ans sur ce dossier avec une même volonté : la sauvegarde de ce magnifique édifice.



Dominique RAGOT



P.S Si vous disposez d'un peu de temps allez dans l'église de Mortagne. Notre statue de Sainte Céronne bénéficie d'une très belle mise en valeur.



Amicale du souvenir de Sainte Céronne

Roland s'en est allé !

Notre camarade, Roland Olivier, nous a quitté le 18 août de cette année 2020.

Nous lui sommes reconnaissant pour son engagement et son dévouement au service de notre association, l'amicale du souvenir de Sainte Céronne, depuis tant d'années.

A son épouse Gisèle, à ses enfants et petits-enfants, notre Amicale présente ses sincères condoléances.

Les rappelés de 1956 :

Notre camarade Roland Olivier a fait son service militaire en Allemagne. Il est libéré après 18 mois en 1953 : Le devoir accompli, il rentre à la maison et à 22 ans, plein d'ambitions, il se marie et s'installe agriculteur.

Pourtant les événements vont contrarier ses plans. Les troubles en Algérie (appelé ainsi) ne cessant de s'aggraver, le gouvernement Français décide de rappeler en 1956 pour 6 mois, plusieurs contingents pour le maintien de l'ordre là-bas. Roland a vécu cette période, avec les privations et les inquiétudes relatives à la séparation. Il y a eu jusqu'à cinq cent mille soldats du contingent en même temps en Algérie !

Nous devons nous souvenir et transmettre la mémoire de ces événements.



Porte-drapeau : histoire

La fonction de porte-drapeau existe depuis des temps immémoriaux, systématiquement présente au cours des guerres, des événements officiels, etc... Qu'il représente les couleurs de la République, l'institution militaire, le corps des pompiers ou toutes autres corporations qui œuvrent à l'intérêt national, le porte-drapeau rend hommage, du fait de sa présence symbolique, aux combattants, à ceux qui ont donné leur vie pour servir leur pays.



Mr VISBECQ, habitant Sainte Céronne depuis 2002 est devenu notre porte drapeau en 2018. Porte drapeau pendant 10 ans à Soligny, et ancien d'Algérie, nous lui sommes très reconnaissant d'avoir accepté cette fonction. Il se verra prochainement remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau.



Mr Visbecq, lors de l'hommage aux porte-drapeaux de l'Orne le 16 septembre 2018 au conseil départemental.

Daniel SIMOEN

À nos anciens qui ont marqué Sainte Céronne

Daniel nous a quitté sans que l'on puisse lui dire au revoir !

Daniel FOLLET est parti, en plein confinement, le 17 avril de cette année si déroutante. Le virus n'a pas permis de se recueillir près de lui, ni de lui faire des funérailles dignes.

Moïse HAMARD se souvient pour nous :

Daniel Follet a été conseiller municipal de 1977 à 2001. Par le passé, la commune de Ste Céronne a vu s'installer successivement trois artisans : Bernard HENRY, André BANSARD et Daniel FOLLET. Tous trois ont beaucoup œuvré pour la commune, y compris bénévolement. Daniel a fait beaucoup de travaux sur les bâtiments communaux. Il y avait toujours à faire pour conserver en état le patrimoine communal sans trop dépenser.



Daniel a donné beaucoup de son temps pour continuer à faire rayonner Ste Céronne, notamment pour mettre en valeur la fontaine de l'Orion (1982), puis la restauration de la croix de l'Osier et en 1990 le socle du calvaire du bourg pour le 15^{ème} centenaire de la mort de Sainte Céronne, sans oublier le blason de Sté Céronne (1998) en céramique, fait à l'occasion de la venue de Corneilhan. Ces chefs d'œuvre étaient un peu sa fierté se plaisait à rappeler l'Abbé PLANCKEEL, curé du moment.

Daniel a été décoré de la médaille départementale et communale en 2000. Il était très attaché à sa commune.

André, parti depuis trois ans déjà !

Entré au Conseil Municipal en 1965, André BANSARD est devenu Maire en 1971. Il aura effectué 5 mandats jalonnés de multiples actions et réalisations reconnues. Entre autres : Regroupement scolaire avec St Hilaire, les échanges et jumelage avec Corneilhan 1975-1976-1982-1984-2000, l'adduction d'eau, le remembrement, des travaux importants sur l'église, l'embellissement du bourg, l'effacement des réseaux, tout à l'égout, la place du Lavoir, l'achat du commerce pour essayer de le sauver (beaucoup de travaux), mise aux normes du restaurant, l'escalier neuf montant à l'église, trois comices agricoles 1970/1984/2000.

On peut aussi retenir en 1976, année de la grande sécheresse, le captage de la source des Boutteries, en 1982 la restauration de la Fontaine de l'Orion où il prend une part active avec Daniel FOLLET

André a été décoré de la médaille départementale et communale de vermeil en 2000. Il s'est investi dans sa commune sans jamais compter son temps.



Moïse Hamard

Nouvelle formule pour le site internet de Sainte Céronne

La nouvelle équipe municipale a décidé de refaire le site Internet. Au moment où vous lirez cet article, il sera livré. Notre site était devenu obsolète. Depuis plusieurs années déjà il ne faisait plus l'objet d'aucune mise à jour. Peu intuitif et fastidieux son remplaçant est désormais beaucoup plus facile d'utilisation. Il est également adapté aux tablettes et aux smartphones.



Comme sur l'ancien, vous retrouvez de nombreuses informations utiles pour vos démarches, des actualités, des informations devant vous être communiquées.

Le patrimoine n'a pas été oublié. Vous avez une rubrique dédiée à l'ASPC, avec tous ses événements et actions, organisés, passés et à venir.

L'adresse du site Internet reste inchangée : <http://www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr>

Bonne navigation !
Thomas BOURY

Comités des fêtes Saint Hilaire / Sainte Céronne

Cette année, la Covid-19 nous a contraint d'annuler toutes les dates : voyage, journée conviviale, fête communale, randonnée pédestre et même notre assemblée générale.

Nous espérons nous réunir début 2021 pour tenter de programmer nos activités, espérant que cette nouvelle année sera plus favorable !

Une date qui peut-être d'ores et déjà retenue : le 3^{ème} dimanche de juillet pour la Fête communale (18 juillet). Elle se déroulera à Sainte CERONNE. Le feu d'artifice est déjà programmé !

D'autres dates seront proposées avec toutes les conditions.

Nous espérons tous que la vie reprenne normalement.

En attendant, nous vous souhaitons le meilleur pour 2021.

Alain GAMBER



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire créé en 1975, cette structure qui unit nos deux communes, a pour but de gérer tout ce qui concerne l'école.

Il est composé de 8 membres, 4 pour chaque commune :

- Guillaume CHANTEPIE (président)
- Sandrine LAFORET
- Denis MADELINE
- Aurélie PERRETTE
- Elizabeth DEZECACHE
- Elodie LEPOIVRE
- David MAGNIERI
- Marc SIMOEN (vice-président)

Nos deux maires, Philippe et Dominique, suivent aussi les travaux ; je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur aide précieuse.

Le SIVOS gère essentiellement la cantine et les abords de l'école. L'entretien de l'école est, quant à lui, à la charge de la CDC qui a la compétence scolaire.

Le SIVOS est représenté au Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an pour discuter de tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école.

Depuis notre élection, de nombreuses choses se sont passées.

Tout d'abord, le départ de Dalila, notre ATSEM qui gérait aussi le service des petits à la cantine. Elle quitte notre école pour finir sa dernière année à Mortagne en effectuant un 80%. Elle était la mémoire de notre école puisque présente depuis 39 ans et aura beaucoup œuvré pour les enfants de nos villages. Nous lui avons rendu hommage avant les grandes vacances.

Nous avons aussi commencé ce mandat avec la mise en place du protocole sanitaire lié à la COVID 19. Nous nous efforçons de respecter les règles de façon rigoureuse. Chaque élève s'est vu attribuer une place durant toute cette période pour avoir le moins de brassage possible.

Je remercie le personnel du SIVOS : Sabrina, Bedhia et Corinne pour l'application de toutes ces règles.

Pour finir sur une note plus optimiste, nous commençons à étudier le partenariat avec les producteurs locaux pour fournir la cantine. En relation avec les enseignants et le Parc du Perche, nous allons aussi monter un projet sur l'alimentation.

L'équipe du SIVOS se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur et un avenir plus joyeux.

Le président, Guillaume CHANTEPIE.

Les effectifs et les répartitions

Pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021, l'école compte 54 élèves répartis dans 3 classes :

- une classe de PS-MS-GS à 18 élèves (19 à partir de mars avec l'arrivée d'un TPS) prise en charge par Lise Prodhomme.
- une classe de CP-CE1 à 14 élèves prise en charge par Emilie Ritouet et Céline Bazile.
- une classe de CE2-CM1-CM2 à 22 élèves prise en charge par Alexandre Hérisé.

Les sorties et les projets de l'année scolaire 2019-2020

Grâce au concours des collectivités, du SIVOS, des membres de l'APE Arc en ciel et des parents bénévoles, les élèves de notre école ont la chance de participer à de nombreux projets et sorties culturelles et sportives.

- **Labellisation « Génération 2024 »**

L'école s'est engagée durant l'année scolaire 2018-2019 dans la labellisation « Génération 2024 ». Le but est de développer des passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif pour encourager la pratique physique et sportive de nos élèves. Les élèves ont donc participé à différents événements sportifs au cours de l'année (matinée handisport dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, ...).

- **Spectacle de la compagnie « Les 3 chardons »**

Jeudi 5 décembre 2019 après-midi, les élèves de TPS-PS-MS-GS et de CP-CE1 sont allés à l'école de Soligny pour voir le spectacle « *Lucine et Malo* ».



- **Spectacle de Noël**

Comme chaque année, les élèves se sont investis dans la préparation d'un spectacle pour Noël qui a eu lieu au Carré du Perche le mardi 10 décembre 2019. Ils ont préparé un spectacle qui s'intitulait « *Le voyage dans le temps* ». Le spectacle racontait l'histoire de la mascotte de la classe maternelle « Trotro » qui voyageait dans le passé.



- **Spectacle de la scène nationale 61 La Fabrique**

Le mardi 21 janvier, les élèves de PS-MS-GS et de CP-CE1 sont allés voir le spectacle de la scène nationale *La Fabrique* au Carré du Perche de Mortagne.



En raison de l'épidémie de covid 19, les voyages scolaires de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu durant l'année scolaire 2019-2020.

***L'équipe enseignante vous présente, à toutes et à tous,
ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !***

Lise PRODHOMME, Directrice de l'école

Association des Parents d'Élèves Arc-en-Ciel

En cette année si particulière, **l'Association des parents d'élèves ARC EN CIEL** a, comme beaucoup d'autres associations, été contrainte d'annuler un certain nombre de manifestations et actions que nous nous faisons une joie d'organiser pour les enfants de l'école de Saint Hilaire / Ste Céronne. La boum déguisée ou l'incontournable kermesse de fin d'année en ont malheureusement fait les frais.

Cependant, voici une petite rétrospective de ce que nous avons pu organiser lors du premier semestre de l'année scolaire 2019/2020 :

- Le 3 novembre 2019, la bourse aux jouets, qui s'est tenue dans la salle des fêtes communale, a attiré de nombreux visiteurs venus chiner autour des 32 tables réservées et débordantes de divers jeux et vêtements. Lors de cette occasion, une vente de gâteaux et boissons était organisée.
- Courant novembre, une vente de châtaignes, généreusement récoltées par une famille de l'école s'est déroulée dans l'établissement.
- Début décembre, la vente de sapins, provenant d'un producteur local, fut distribuée à la sortie de l'école.
- Mi-décembre, la vente de chocolats en partenariat avec la boulangerie « Les Friandises du Perche » à Mortagne-au-Perche, a séduit les plus gourmands.
- Avant les vacances de Noël, certains membres de l'association ont participé au service du repas de Noël. À cette occasion, des chocolats financés par l'association ont été distribués par le Père Noël aux enfants.

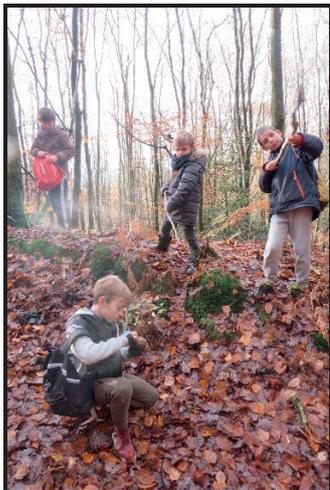


À travers ces actions, nous comptons vivement sur la participation de tous, parents, amis et familles pour permettre le financement de sorties pour les enfants.

Comme par exemple, une sortie au cinéma de Mortagne, un spectacle pour enfants à l'école ou bien une participation pour le voyage de fin d'année.

Nous profitons de cet article pour remercier l'équipe enseignante qui contribue fortement au bon déroulement des actions de l'association.

Pour l'APE,
Sandrine Laforêt
Vice-Présidente



Les élèves du CP au CM2 ont participé à très peu de sorties cette année. En effet, quelques sorties ont été annulées par manque de covoiturage ou par une météo capricieuse. La plus grande partie de cette année sportive a été reportée à cause du virus.

Nous n'avons, malheureusement, pas pu réinscrire pour le moment les enfants pour l'année 2020/2021. Les protocoles sanitaires ne sont pas réalisables avec le covoiturage et les rencontres entre école.

Néanmoins, nous avons inscrit l'école pour que les enfants bénéficient au sein de l'établissement du matériel prêté par l'USEP régional. Les enfants peuvent s'entraîner aux rollers, au tir à l'arc avec leur classe.

Nous espérons pouvoir reprendre les activités sportives du mercredi.



Pour le Bureau,
Sabrina Camus



La Voix, Des Signes

La voix, des signes est une Association loi 1901. Elle a été créée en 2016.

Elle a pour but de faire se rencontrer entendant, déficient auditif et sourd.

Les rencontres ont lieu au télécentre du Carré du Perche :

- les mardi et mercredi de 14h00 à 18h00
- le mardi soir de 20h00 à 22h00

Nous initiions à la langue des signes française (LSF), à l'histoire des sourds pour essayer de mieux les comprendre.

Elle met aussi en place des cafés des signes au bar « **Au Comptoir** » de Mortagne au Perche.

**Pour tout renseignement,
Appelez le 06 49 27 26 36**



Écoles de St Hilaire et Ste Céronne

Quelques repères

1853 - 1909 : Les 2 communes sont groupées avec les filles à St Hilaire et les Garçons à Ste Céronne
1910 - 1975 : Nos communes sont dissociées avec chacune leurs organisations filles et garçons
Depuis 1975 : Nos communes sont groupées avec la création du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire).

Avant la loi de 1816 demandant aux communes de pourvoir à l'instruction primaire et la loi Guizot de 1833 en fixant les principes et les moyens, l'enseignement était délivré de manière très irrégulière dans nos communes et dans des locaux souvent inappropriés.

De plus la loi Falloux de 1850 fixa les principes de la liberté de l'enseignement et l'obligation pour les communes de plus de 800 habitants d'entretenir une école primaire de filles (ce fût le cas pour St Hilaire : 935 hab.).

La documentation concernant les écoles de St Hilaire et Ste Céronne, relativement rare et succincte pour la période antérieure à 1850 et quasi inexistante avant 1830, nous permet de vous présenter les différents bâtiments scolaires qui ont été fréquentés par les enfants de nos deux communes depuis près de deux siècles.



L'habitation du Sr Hamelin à Ronel de 1853 à 1858, (aujourd'hui 15 rue de Ronel) louée à la commune servit provisoirement d'école en attente de construction par la commune d'une école communale sur un terrain acquis en 1850.

Elle a accueilli les élèves de l'école publique congréganiste de filles créée en 1850, dirigée par sœur Marie Jeanne LEBOSSÉ, seule institutrice (maximum de 62 élèves inscrites).

L'école communale impasse de Marsat construite en 1857 (aujourd'hui logements communaux) a reçu :

- De 1858 à 1901, les filles de l'école publique congréganiste (1 classe avec 50 à 75 élèves inscrits mais une présence journalière nettement moindre, surtout l'été) ;
- De 1902 à 1909, les filles de l'école publique laïque (école congréganiste laïcisée) ;
- De 1910 à 1939, les garçons et les filles de l'école publique (2 classes et cours de récréation séparés comme ici sur la photo) ;
- En 1940, l'école publique mixte, fermée en 1941 ; puis réouverte de 1951 à 1975 ;
- Enfin de 1975 à 2003, l'école primaire publique accueillant les enfants du SIVOS St Hilaire-Ste Céronne (CP-CE).



L'école du Sacré Cœur (aujourd'hui salle des associations, place de Ronel) ouverte en 1902 par Mlle BROUARD et à l'époque propriété de la famille RATEL qui fut :

- De 1902 à 1956, une école privée de filles dirigée pendant 50 ans par Mlle BROUARD. À la suite de sa fermeture en 1956, les élèves ont été accueillies à l'école St Joseph ci-après.
- De 1975 à 2003, aménagée en école maternelle publique par le SIVOS St Hilaire - Ste Céronne.

de 1800 à aujourd'hui



L'école construite en 1906 à l'initiative de l'abbé Lainé (aujourd'hui habitation 16 rue Stanislas Ratel) qui fut :

- De 1906 à 1920, une école privée de garçons. Elle ferma définitivement en 1920. La maison a été transformée en mairie et bureau de poste avant de devenir une habitation.

L'école St Joseph construite en 1933, également à l'initiative de l'abbé Lainé (aujourd'hui habitation 18 rue Stanislas Ratel) qui a reçu :

- De 1933 à 1956, les garçons de cette école privée laïque dirigée jusqu'en 1950 par Mr Jean Marie BRULARD.

- En 1957, elle est devenue une école mixte accueillant également les filles de l'école du Sacré Cœur. Elle a été dirigée de 1957 à 1975 par Mme ROBION.

Elle ferma définitivement en 1975, année de création du SIVOS.



L'école communale de Ste Céronne construite en 1854 pour accueillir les garçons de Ste Céronne et St Hilaire. Précédemment ils étaient reçus dans un local inadapté et exigüe loué à la commune et situé au-dessus de la boulangerie. Elle a été :

- De 1855 à 1909, école publique de garçons dirigée pendant 39 ans par Mr Hyacinthe GROULT ;
- De 1910 à 1975, école publique mixte recevant uniquement les enfants de Ste Céronne à la suite de la dissolution du regroupement en 1910 ;
- De 1975 à 2003, école primaire publique accueillant les enfants du SIVOS St Hilaire-Ste Céronne (CM).

Ecole St Hilaire/Ste Céronne depuis 2004

Le site regroupe sous un seul bâtiment les écoles maternelles et primaires de nos 2 communes.

A la rentrée 2020 plus de 50 enfants y sont solarisés en 3 classes ; une maternelle, une Cours primaire et élémentaires, une de cours moyens.

Les communes gèrent la cantine et la communauté de communes l'école.



Jacky Métivier

Mot de M. le Maire - Saint Hilaire Le Châtel



Chers amis,

A l'habitude, avant de rédiger ces quelques mots, je relis mon « mot du Maire » de l'année précédente. Une chose certaine, est que nous ne pensions pas que la COVID 19, qui était loin de chez nous fin 2019, prendrait autant de place dans nos vies.

Notre commune a été touchée avec la disparition de Cécile Lagoutte décédée à l'hôpital de Caen en Avril 2020.

Durant la période de confinement, et dès la première semaine, le conseil et les employés communaux, qu'ils en soient ici remerciés, ont été constamment sur le pont pour être à votre service.

Je veux aussi vous remercier, et je sais que le conseil s'y associe, pour la patience, la discipline, la bienveillance que vous avez tous déployé. Les incivilités ont été très peu nombreuses ; elles ont été remontées en mairie et des mesures correctrices ont été prises.

Grâce à des couturières bénévoles, la commune a pu distribuer très tôt des masques tissus. Au moment du déconfinement le soutien de la région Normandie et de l'Etat ont permis la distribution en nombre de masques à usage unique.

A la rentrée scolaire notre commune a été la seule, à ma connaissance, à fournir des masques jetables à tous les jeunes qui avait fréquenté notre école et qui sont encore en études.

Malheureusement, cette crise n'est pas derrière nous. Toute

l'équipe municipale reste mobilisée et vous recommande pour les mois à venir la plus grande prudence. Nous continuerons à vous informer aussi précisément et rapidement que possible. Visitez notre site internet, regardez nos panneaux d'affichage aux aires de tri sélectifs ; nous sommes soucieux d'y placer des informations fiables et d'actualité. Un service d'envoi de SMS est en place. 150 numéros sont répertoriés sur les 330 foyers que comportent la commune. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, inscrivez-vous en mairie.

En Mars dernier, vous avez été nombreux (65%) à vous déplacer pour voter aux élections municipales. A une très grande majorité vous nous avez renouvelé votre confiance ? Nous ferons tout pour en être digne.

Dans ce numéro du petit journal, nous avons prévu un « trombinoscope » pour vous présenter la nouvelle équipe qui associe expérience (10 anciens conseillers) et fraîcheur (5 nouveaux élus). Nous vous présentons aussi les 2 projets phares qui orienteront nos actions.

L'année 2019 n'aura pas été inactive, le dispositif de collecte des déchets ménagers en tri sélectif est opérationnel. Le toit de l'église a été rénové avec récupération d'énergie photovoltaïque et la fourniture d'électricité à EDF a commencé début Août. Les premières données sont conformes au prévisionnel avec un chiffre d'affaire autour de 4 000 € annuel.

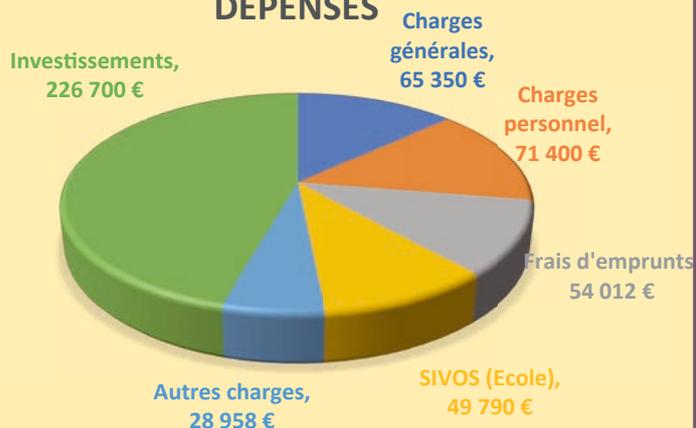
A ce propos, nos co-financeurs, l'état et la région Normandie ont souhaité que l'inauguration se fasse avant la fin 2020. Les contraintes liées à la pandémie ne nous ont pas permis d'y apporter le moment de convivialité avec vous tous. Ceci n'est que partie remise, nous ne manquerons pas l'occasion de nous réunir en un moment festif dès les beaux jours.

Le conseil se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021. Soyez prudents.

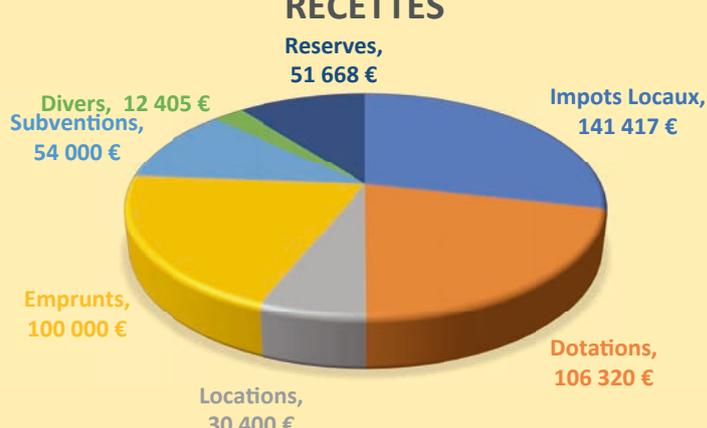
Philippe BLUTEL, Maire

BUDGET SIMPLIFIÉ PRÉVISIONNEL 2020 SAINT HILAIRE

DÉPENSES



RECETTES



L'équipe municipale de Saint Hilaire



Vos Elus

	Nom	expérience	Profession	Commissions
01	Roseline BAILLARD	1 ^{er} Mandat	Cheffe d'entreprise	Culture, sport, économie
02	Sandrine LAFORET	1 ^{er} Mandat	Déléguée Mandataire	Action Sociale, Grands Projets, Scolaire
03	Joël HAMELIN	2 ^{ème} Mandat	Agriculteur	Travaux, Grands projets, Patrimoine
04	Jean Yves MORRAUX	2 ^{ème} Mandat	Retraité, ingénieur	Site Internet, Travaux, Patrimoine, Culture
05	Sandrine TESSIER	2 ^{ème} Mandat	Cheffe d'entreprise	Commerce, Scolaire, comité des fêtes
06	Séverine NICOLAS	2 ^{ème} Mandat	Adjointe administrative	Petit Journal, Grands projets, Patrimoine, Scolaire
07	Jean Marc CHANDEBOIS	1 ^{er} Mandat	Agriculteur	Comité des fêtes, Grands projets
08	Denis MADELINE	1 ^{er} Adjoint	Pilote d'îlot	Travaux, Grands projets, Patrimoine, Scolaire
09	Aurélie PERRETTE	2 ^{ème} Mandat	Assistante de direction	Petit Journal, Finances, Comité des fêtes, Grands projets
10	Eric CERDAN	2 ^{ème} Mandat	Agriculteur	Agriculture, environnement
11	Guillaume CHANTEPIE	2 ^{ème} adjoint (2)	Agriculteur	Finances, Comité des fêtes, Grands projets, Scolaire, délégué communautaire
12	Philippe BLUTEL	Maire (2)	Retraité, ingénieur	Petit Journal, Finances, Grands projets, Environnement
13	Virginie CHEVALLIER	1 ^{er} Mandat	Resp. finances hopital	Site Internet, Finances, Travaux, comité des fêtes
14	Marie Laure BLIN	1 ^{er} Mandat	Clerc de Notaire	Site Internet, Petit Journal
15	Marc DEPARDIEU	2 ^{ème} Mandat	Ingénieur	Site Internet, Finances, Grands projets, Patrimoine

Rétrospective du dernier mandat

6 ans déjà !!!



Espace de jeux enfants

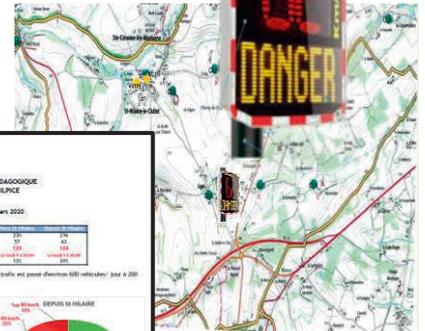


Radar pédagogique

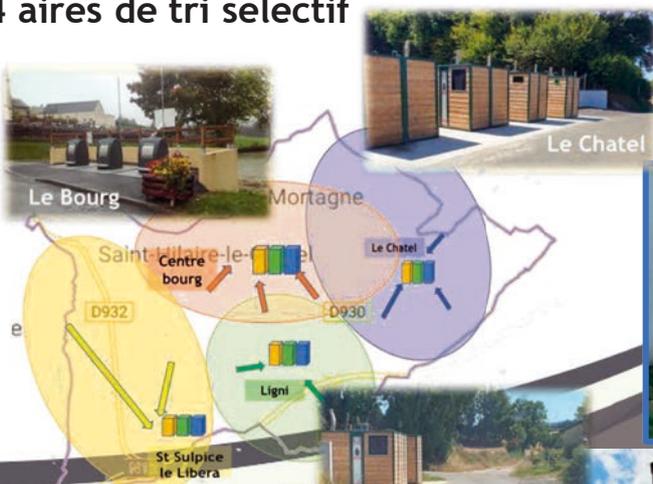
Classement 3 feuilles pour l'entretien des espaces publics sans phytosanitaire et autres traitements



Fourgon a usage communal et associatif



4 aires de tri sélectif



Espace cinéraire



Abside (Est)
Rénovation ardoises



Pan Sud
Pose de 180 m² panneaux photoVoltaïques

Réfection du toit de l'église
Récupération d'énergie photovoltaïque

Les projets phares de Saint Hilaire 2020 - 2026

1) Réfection complète de la signalétique de saint Hilaire.

C'est un projet important, le besoin avait été identifié lors de la dernière mandature. A l'heure du numérique, de l'arrivée de la fibre, de la géolocalisation (GPS), du développement important de la livraison à domicile par de nombreux acteurs (poste, sociétés de livraisons, portage de repas ...) il est indispensable que nos foyers soient parfaitement identifiables.

Ce projet, dans une commune très étendue comme la nôtre a une importance tant en terme financier qu'en quantité de travail.

Nous l'avons d'ores et déjà phasé dans le temps

Période	Travaux	Remarques
2021	Recensement exhaustif de l'existant	- Prises de photos - Géolocalisation - Etat
	Phasage	Pertinence et urgence à évaluer
2022	Etablissement du (des) cahiers des charges marchés publics	
	Recherche de soutien financiers	Etat, Région, département
	Etablissement d'une charte graphique	En concertation avec la communauté de communes
2023	Dépouillement appel d'offres	
	Attribution des marchés	Selon résultats des dépouillements
2023-2026	Déploiement Travaux selon phasage	

2) Aménagement centre bourg.

Il s'agit d'un projet que la commune porte depuis longtemps qui consiste à aménager le centre bourg avec la création d'un parvis sur la partie sud de l'église et l'ancien cimetière

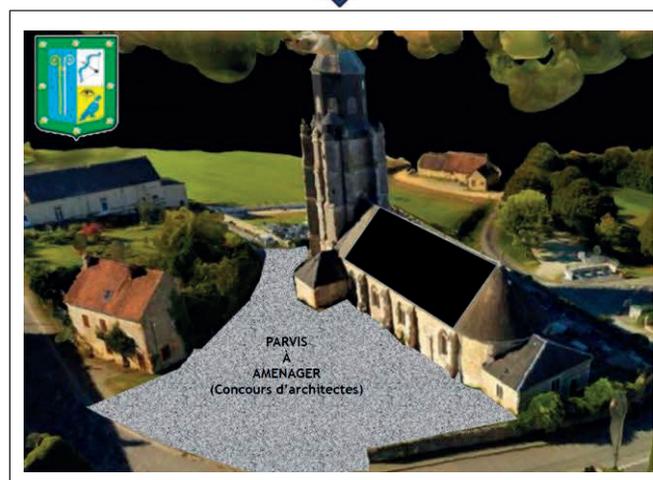
Une enquête publique pour la reprise des sépultures avait été menée de 1992 à 1995. Pour donner suite à cette enquête, confirmée par une actualisation en 2019, une première phase de travaux a été entreprise.

En 2012, un arrêté municipal a « déclassé » l'ancien cimetière en rendant impossible tout renouvellement de concession ni nouvelle inhumation.

Cette année nous avons lancé en octobre une nouvelle enquête publique pour déplacer, en concertation avec les familles, les 15 sépultures restantes.

Le premier trimestre 2021 verra aussi l'achat et la démolition de la maison 1 chemin du curé.

Dès 2023, nous espérons pouvoir lancer les études et propositions d'aménagement du parvis



Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint Hilaire le Châtel



2020 : une année formidable ou une année calamiteuse ?

Pour l'ASP-StH : les deux à la fois

Une année formidable : Nous avons pu financer deux chantiers importants dans notre église :

La restauration des vitraux les plus endommagés par les ans. Pour certains il était temps, en particulier pour l'un d'entre eux où des déformations importantes laissaient craindre le pire à court terme. Il reste encore quelques réparations mineures qui seront à mener dans les années à venir car sans urgence. Les travaux ont été réalisés par le Maître verrier Philippe Domin-Fassero de « Vitrail Création » à Tourouvre ; pour un coût net de 4710 euros.

La peinture du hall. Ce chantier constituait la suite logique après le remplacement de la porte principale en 2018 et de l'opération « coup de balais » menée par l'Association en octobre 2019 pour nettoyer tout le clocher. Ainsi l'arrivée dans l'église se fait plus accueillant. Les travaux ont été réalisés par « Peinture-Décor » à Bure ; pour un coût net de 3292,80 euros. La Mairie a pris à sa charge 50% de la facture.

Les travaux ont entraîné la dépose des panneaux des divers lieux-dits de la commune qui étaient exposés sur les murs ; ceux-ci avaient été réalisés à l'occasion du Comice Agricole de 1994. Leur conservation et leur mise en valeur ont été perturbées par la situation sanitaire. Le chantier devra être envisagé dès que possible.

Ces travaux complètent bien l'important chantier, financé par la Mairie, sur la toiture du bâtiment.

Une année calamiteuse : La Covid 19 a fortement impacté la vie de chacun ainsi que les entreprises et commerces mais que dire des **Associations** !

Les conditions sanitaires nous ont contraints à supprimer la traditionnelle soirée « Moules-frites » initialement programmée en avril puis repoussée en octobre pour être finalement rayée du calendrier 2020. Il en va de même du projet d'une soirée « Musique-conférence » qui était prévue en juin. Notre Assemblée Générale du 27 novembre 2020 est repoussée en 2021...

Toutes ces annulations sont dramatiques sur le plan financier : pas de bénéfice sur les soirées et très peu de renouvellements d'adhésions ; la plupart d'entre nous ayant l'habitude de payer leur cotisation à l'occasion de ces manifestations ou encore sur notre stand à la fête communale, également supprimée. A la date de rédaction de cet article le 30 octobre 2020, les comptes se résument ainsi :

- Recettes
 - Cotisations 2020 des adhérents : 210 euros (100% récoltés suite à l'AG 2019 ; rien en 2020)
 - Dons : 490 euros + subvention de la Mairie : 200 euros
 - Revenus financiers : 34,48 euros
- Dépenses
 - Réfection vitraux : 2826 euros (40% de la facture payés en 2019)
 - Peinture hall : 1646,40 euros
 - Frais de fonctionnement (assurance, courrier) : 58,92 euros

Le bilan au 30-10-2020 est donc un déficit de 3596,84 euros qui a pu être absorbé par notre trésorerie mais nous a contraint à stopper le projet de remplacement de la porte de la sacristie.

Visite de Marc Depardieu et Jean-Yves Moraux chez le Maître verrier Philippe Domin-Fassero de VITRAIL CREATION durant la réfection des



Et 2021 ? Espérons que la situation sanitaire s'améliore et que l'Association puisse reprendre ses activités et œuvrer à la Sauvegarde de notre Patrimoine.

Pour nous aider à poursuivre notre action, pensez à régler dès à présent votre **adhésion (10€/personne)** ou à faire des **dons (avantage fiscal dès un montant de 30€)** en s'adressant au secrétariat de Mairie (sur place ou par courrier) ou encore auprès des membres du bureau de l'Association. Par avance merci.

Le Président, Jean-Yves Moraux

Culture et Partage St Hilaire-Valeni



2020 > L'épidémie de coronavirus et ses conséquences, confinement et limitation des déplacements, ont placé notre Association dans un sommeil profond. Elle a juste ouvert un œil pour l'assemblée générale qui a eu lieu le 2 octobre au lieu d'avril car nous étions en plein confinement.

Toutes les précautions ont été prises : port du masque, distanciation et gel hydroalcoolique. Avec tout cela, nous réussîmes à nous réunir avec 12 participants dont Mr le Maire. Le quorum non atteint n'a pas permis d'élire le tiers sortant et encore moins de réélire un nouveau bureau. Nous verrons cela à une date ultérieure ...



Nous ne pouvons non plus aller recueillir les adhésions. Nous faisons appel à votre générosité pour envoyer votre cotisation à : **Jacky METIVIER, 24 rue Stanislas Ratel – 61400 St Hilaire le Châtel.**

Nous vous en remercions d'avance et cela sera bienvenu pour pouvoir de nouveau envoyer notre aide pour les plus démunis de Valeni : 750 € au 15 août et 750 € à Noël. Ces adhésions sont nos seules ressources de l'année faute d'avoir pu réaliser en octobre notre repas annuel.

Nous espérons que malgré tout, Noël différent de nos coutumes, vous a quand même été agréable, le principal étant de rester en bonne santé.

Prenez soin de vous et de ceux, isolés, qui vous entourent.

Et puis qui sait, en 2021, il y aura certainement de l'espoir pour des jours meilleurs.



Saint Hilaire le Châtel - 2011



Saint Hilaire le Châtel - 2016



Valeni - 2018

Puisse les échanges culturels être de nouveau réalisables dans les années futures sans trop de contraintes, pour le plaisir de tous et principalement des jeunes Roumains et Français.

Lionel BROU – Jacky METIVIER

Club de la Gaité

Cette année 2020 aura été une année particulière compte tenu de la crise sanitaire que connaît le monde actuellement.

Notre Club n'a donc pas eu, cette année, d'activité puisque nous avons été contraints d'annuler les sorties que nous avions envisagées.

Nous avons pu malgré tout tenir notre Assemblée Générale le 14 janvier 2020 au cours de laquelle Jean Mazurier, alors Trésorier depuis de nombreuses années a souhaité passer le flambeau. Et c'est Martine HUBERT qui a repris ce poste. Merci à Jean pour tout le travail accompli et bienvenue à Martine.

Ensuite, nous avons organisé notre repas choucroute le 25 janvier, cette soirée aura été la seule organisée avant le confinement de notre pays.



Notre repas choucroute

Les membres du Conseil d'administration du Club ont participé à une réunion de travail le 3 mars 2020 avant le confinement. Cette réunion aura également été la seule de l'année.

Je rappelle à nos adhérents que les après-midi cartes ont repris les mercredis tous les quinze jours (en respectant les mesures sanitaires bien entendu). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Cette année, trois de nos adhérents nous ont quittés, André Hareau, Daniel Follet et Roland Olivier. Nous présentons à leurs familles et à leurs proches, nos plus sincères condoléances.

Je ne peux malheureusement pas aujourd'hui vous donner de dates pour d'éventuelles sorties ou autres, cela dépendra de l'évolution de la pandémie dans notre pays et des directives qui nous seront imposées. Vous serez bien entendu tenus informés dès que nous serons en mesure de le faire.

Au nom du Club, je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette année 2021 au cours de laquelle nous devons encore faire preuve de grande prudence.

La présidente, Jeannine MENGIN.

Du fil à l'aiguille



Pas beaucoup d'activité cette année Covid19 exige !!!

Nous avons, malgré tout, en début d'année, terminé nos sacs à ouvrages, et brodé des tabliers de cuisine.

Nos projets 2020 sont reportés en 2021. Nous devons tricoter écharpes, bonnets et gants sous la houlette de notre Présidente qui maîtrise très bien ce domaine. Nous devons confectionner également des couronnes avec du tissu patchwork.

Nous remercions vivement M. le Maire de Saint Hilaire et Mme le Maire de Sainte Céronne pour l'octroie de leurs subventions.

Nos séances se déroulent une semaine sur deux le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 20h à 22h.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021 et n'hésitez pas à nous rejoindre, nous reprendrons nos séances le lundi 11 janvier 2021 salle des associations.

Notre assemblée Générale se déroulera le mercredi 13 janvier 2021 à 20h30 à la salle des associations (et bien sûr en fonction des conditions sanitaires !!!).

Pour tous renseignements :

☎- 02 33 25 25 85

Pour le bureau, la Présidente,

Jacqueline BROUARD



Site internet Saint Hilaire le Châtel



Voilà déjà plus d'un an et demi que Jessica, notre secrétaire de Mairie, a pris part à la mise à jour et à la documentation du site internet de la commune. Sa contribution a été fort appréciée de tous car Jessica, au plus près de l'actualité communale, est très réactive. Ainsi, lors du confinement du printemps 2020, même en télétravail, Jessica nous a bien aidé à diffuser les informations le plus rapidement possible. Nous pouvons la remercier vivement car elle a ainsi largement contribué à donner tout son sens à la mission du site : **VOUS INFORMER.**

Depuis octobre 2020, l'équipe en charge du site internet s'est renforcée de deux conseillers municipaux, à savoir Marie-Laure et Virginie ; merci à toutes les deux. Elles vont ainsi participer à l'enrichissement et à la mise à jour des rubriques documentaires.

Bien entendu, vous tous êtes vivement invités à faire part d'informations utiles pour enrichir le contenu du site et mieux informer l'ensemble des internautes. De même pour proposer d'éventuelles mises à jour et améliorations, n'hésitez pas à nous en informer.

Une nouvelle fois, il est rappelé aux associations communales de communiquer des faits marquants (sous forme de textes ou diaporamas) au gré des événements qui jalonnent l'année pour les partager avec tous. Ainsi, se crée davantage de convivialité autour de ces échanges sur le web communal. En cette période de « distanciation sociale » il y a là un moyen de garder le contact.

L'adresse <http://www.sainthilairelechatel.fr> ou flasher le QR-code vous amène sur le site officiel de la commune.



Campagne de mesures sur nos radars pédagogiques



Rapport radar pédagogique LIGNI

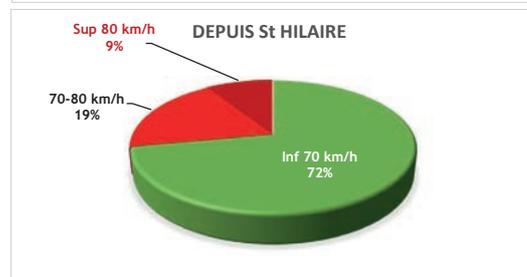
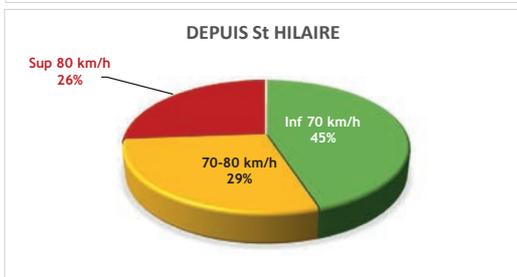
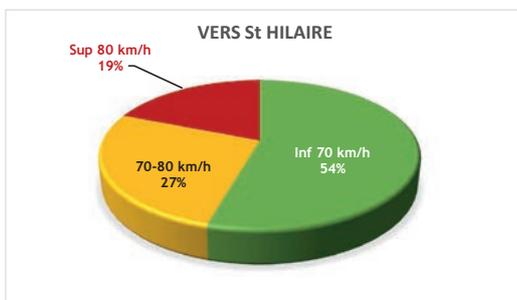
Rapport radar pédagogique ST SULPICE

Données de Septembre 2018 à Mars 2019

Données de Janvier 2020 à Juin 2020

		Vers St Hilaire	Depuis St Hilaire	Total
Circulation	vehicules/sem	2303	2484	4788
Vitesse Moyenne	km/h	69	72	S.O
Vitesse Maximale	km/h	149	158	S.O
	jour, heure	20/09/2018	11/09/2018	
En infraction	% des véhicules	19%	26%	23%

		Vers St Hilaire	Depuis St Hilaire	Total
Circulation	vehicules/sem	1799	1636	3434
Vitesse Moyenne	km/h	58	63	S.O
Vitesse Maximale	km/h	124	115	S.O
	jour, heure	18/02/2020	14/02/2020	
En infraction	% des véhicules	13%	28%	21%



Tri et ordures ménagères



TOUTES LES INFRACTIONS CONSTATEES
FERONT L'OBJET DE POURSUITES !

La Mairie

Tout ce qu'il est bon de savoir sur le tri et les ordures ménagères !

Conteneur VERT : verre : bouteilles en verre, bocaux, pots de yaourt et de confiture en verre. Le verre est recyclable à l'infini et à 100%.

Conteneur JAUNE : emballage et papier : flacons plastiques, pots de yaourt, briques alimentaires, boîtes en carton et cartons pliés, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes, aérosols et papiers journaux, magazines, imprimés. *Les emballages sont à mettre en vrac (pas dans un sac).*

Conteneurs ordures ménagères : cartons de pizza, mouchoirs en papier ; les petits objets qui ne peuvent être réutilisés : couche-culotte, coton-tige, vieille brosse à dent, stylo qui ne fonctionne plus, jouet cassé, assiette cassée. Tout ce qui reste après avoir fait le tri des déchets recyclables.

Tout dépôt de déchets au pied des conteneurs peut être sanctionné.

Déchets alimentaires : restes de repas, épluchures, peau de banane, trognon de pomme : dans le composteur ou le compost, sinon dans les ordures ménagères.

Les ordures ménagères, une fois collectées, sont acheminées à l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) des Ventes de Bourse où les déchets sont enfouis.

DEFINITIONS :

La valorisation des déchets : ce sont toutes les opérations qui visent à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie.

Le recyclage : c'est la transformation d'un déchet en un nouvel objet en utilisant sa matière.

Trier ses déchets est un petit geste du quotidien mais c'est un geste très important. C'est la toute première étape d'un long processus de traitement et de recyclage des déchets et votre geste protège l'environnement en économisant et en recyclant l'énergie, protégeant les ressources naturelles et réduisant la pollution.

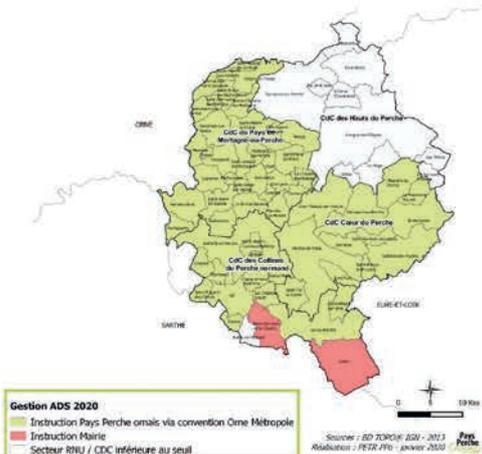
Bien trier ses déchets permet aussi de faire des économies. L'envoi de nos déchets à l'enfouissement coûte 50% plus cher que de recycler. 40% de ce que nous jetons est recyclable. Trier ses déchets est bon pour notre planète.



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Certificats d'urbanisme
Déclarations de travaux
Permis de construire
Permis d'aménager



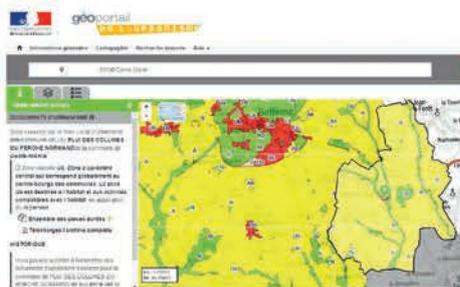
Avant : instruction réalisée par l'Etat

Maintenant : instruction réalisée par le Pays du Perche ornaïs pour les communes en vert sur la carte ci-dessus

POUR PRÉPARER VOS DEMANDES D'URBANISME

Consultez le document d'urbanisme (zonage, règlement) de votre territoire :

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



Démarche et formulaires Cerfa sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

RAPPEL

Le Pays du Perche ornaïs instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes au regard des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Les documents d'urbanisme (PLU ou cartes communales) réglementent l'usage des sols.

Le Maire est le signataire et autorité responsable de la délivrance des autorisations d'urbanisme.

AFFICHAGE DES AUTORISATIONS

Le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme doit afficher sur son terrain un extrait de cette autorisation.

Cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme.

À défaut d'affichage, l'autorisation peut être contestée dans un délai maximal de 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

Le panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux.



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

PETR DU PAYS DU PERCHE ORNAÏS
Maison des Territoires - ZI la Grippe
61400 MORTAGNE AU PERCHE

02 33 85 80 80

urba@payspercheornais.fr

www.vivre-dans-le-perche.fr/service-instructeur/

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES DIFFÉRENTES AUTORISATIONS D'URBANISME

CU

CERTIFICAT D'URBANISME

CU a) de simple information

CU b) pour les certificats opérationnels

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné, les limitations administratives, et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable en fonction notamment du zonage et de la présence des réseaux publics.

Le délai d'instruction est de 1 mois pour un certificat de simple information (CU a) et de 2 mois pour un certificat opérationnel (CU b).

DP

DÉCLARATION PRÉALABLE DP

La déclaration préalable permet de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est exigée pour des aménagements de faible importance :

➔ Travaux modifiant l'aspect extérieur initial d'une construction (changement des menuiseries, création d'ouvertures, modification de la couverture ou de la façade...) ou l'ensemble des travaux de ravalement / réfection situés ou non dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière

➔ Construction nouvelle ou extension entraînant la création de 5 à 20 m² de surface de plancher ou emprise au sol (seuil porté à 40 m² dans les zones urbaines et abaissé à 20 m² lorsque le projet entraîne un dépassement du seuil de 150 m² de surface de plancher pour le recours obligatoire à un architecte pour un particulier)

➔ Changement de destination (sans modification de la structure porteuse ou de la façade)

➔ Construction d'une piscine non couverte dont la superficie est comprise entre 10 et 100 m²

➔ Division foncière, implantation d'une clôture, travaux sur un élément protégé (arrachage d'une haie notamment)

Le délai d'instruction de 1 mois est porté à 2 mois lorsque le projet est situé notamment dans les abords des monuments historiques, dans un site inscrit ou

PC

PERMIS DE CONSTRUIRE PC / PCMI

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur. La demande de permis de construire est différente selon que votre projet génère ou non un impact sur l'environnement (c'est-à-dire qu'il est notamment susceptible de porter atteinte aux ressources en eau ou aux espèces protégées) :

➔ Travaux sur une construction nouvelle ou existante non soumis à déclaration préalable (agrandissement > à 20 m² d'une maison dans un secteur isolé et > à 40 m² dans une zone urbaine sauf dépassement seuil de 150 m², annexe > à 20 m² ...)

Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison ou une dépendance (PCMI) et de 3 mois pour les autres projets (PC) ; délais pouvant être majorés dans les espaces protégés ou pour les ERP.

PERMIS D'AMÉNAGER (PA)

Le permis d'aménager est un acte qui permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné :

➔ Affouillements ou exhaussements supérieurs à 2 m et portant sur une surface > à 20 000 m²

➔ Réalisation d'un lotissement non soumis à déclaration préalable (> 2 lots / 1 équipement commun)

En l'absence d'une majoration, le délai d'instruction est de 3 mois.

DELAIS D'INSTRUCTION SANS MAJORATION



CU a) ➔ 1 mois
CU b) ➔ 2 mois
DP ➔ 1 mois
PC maison ➔ 2 mois
PC autres ➔ 3 mois
PA ➔ 3 mois

STE CERONNE LES MORTAGNE

Naissances hors commune :

Leïna ROGUET

née le 27 août à Alençon

Marine ROLLET née le 3 septembre
à Alençon

Décès :

Daniel FOLLET, le 17 avril
à Mortagne-au-Perche

Joël ALLARD, le 17 juin
au Sap

ST HILAIRE LE CHÂTEL

Naissances :

CERDAN BORDEAUX Tony,
né le 25 mai à Alençon

LABELLE Raphaël,
né le 30 septembre à l'Aigle

LEJEUNE Camélia,
née le 30 septembre à Alençon

CHANDEBOIS Paul,
né le 1^{er} octobre à Argentan

LOUVEL-PELLEGATA Théa,
née le 18 novembre à Argentan

Mariages :

POLLET Valentin Frédéric Jean-Baptiste
et **DEPARDIEU Clotilde Aude Marie**
le 20 juin

DE CAGNY Victor Jean Marie et
DE CORDOÛE Carmen Marie Sabine
le 17 juillet

Décès :

FAURE Marie-Christine Annie
épouse PITOIS, le 9 juillet
à Saint-Hilaire-Le-Châtel

Transcription de Décès :

CONIN Cécile Louise Georgette
épouse LAGOUTTE, le 23 avril à Caen
OLIVIER Roland Pierre Octave,
le 19 août à Alençon

STE CÉRONNE LES MORTAGNE

Permis de construire et d'aménager délivrés en 2020 :

- **M. Guy EVRAERE**, 16 Beauroussel
Construction d'un garage.
- **M. Joris FAUVELLIERE**, 3 Beauroussel
Construction d'un garage.

Déclarations préalables de travaux non soumis a permis en 2020 :

- **M. Philippe GRAND**, La Hardonnière
Remplacement de deux ouvertures par des lucarnes
- **M. Guy BAUZA**, Boissée
Création d'une fenêtre en façade.
- **M. Guy BAUZA**, Boissée
Muret en pierre + portail.
- **M. François DAUDIER**, Le Chesnay
Réalisation d'une piscine.

ST HILAIRE LE CHÂTEL

Déclarations préalables :

- **M. BOUCHER Bruno**, le Petit Fresne
- **M. LALLIER Nicolas**, 7 Place de Ronel,
pose de fenêtre
- **M. ZUCCA-BEMMUYER**, Rialin,
construction d'un chalet
- **M. BAILLARD Patrick**, la Génétrie,
construction piscine
- **M. DROUET Alexandre**, l'abbaye,
création fenêtre et vélux

Permis de Construire :

- **EARL LEGENDRE**, Rialin,
construction d'une stabulation
- **M. PHILIPPOT Eric**, Les Gouttiers,
pose d'un garage

Comité de rédaction

*Marie-Laure Blin, Brigitte Duboys de Labarre, Séverine Nicolas,
Aurélien Perrette, Dominique Ragot, Marc Simoën.*

Ont participé à la réalisation du Petit Journal :

*Philippe Blutel, Thomas Boury, Lionel Brou, Jacqueline Brouard,
Sabrina Camus, Guillaume Chantepie, Marc Depardieu, Brigitte
Duboys de Labarre, Juliette Desmonts, Maryse Dufay, Alain
Gamber, Chantal Grenet, Moïse Hamard, Sandrine Laforêt, Lise
Prodhomme, Jeannine Mengin, Jacky Métivier, Jean-Yves Moraux,
Daniel Simoën.*

LES CHAMBRES D'HÔTES À SAINTE CÉRONNE

LA MAISON CERONNE

Depuis quelques mois, une nouvelle maison d'hôtes a ouvert ses portes dans notre commune de Sainte-Céronne-Lès-Mortagne. Dénommée simplement "**Maison Ceronne**", cette maison décorée dans un esprit design accueille ses clients venus de toute la France, mais également de l'étranger, tous les week-ends, ainsi que lors des vacances.

Ouverte par Vincent et Clément, fraîchement arrivés il y a quelques années au sein de notre commune, le lieu a créé 8 emplois, dont 3 occupent des habitants de Sainte-Céronne.

Clément est également en cuisine pour la table d'hôtes.

La presse a beaucoup parlé de ce projet, mettant en lumière notre beau village, notamment

lors d'un reportage dans l'émission La Maison France 5, il y a quelques mois.



<https://www.maisonceronne.com>

LE PERCHE CERONNAIS

Le Perche Céronnais dispose de quatre chambres d'hôtes avec petit déjeuner. Il est servi en terrasse avec vue sur la vallée ou dans la salle à manger avec un feu de cheminée selon les saisons.

L'établissement est entouré de pâturages.

La plupart des produits que le couple propose sont locaux et faits maison.



Leur potager, leurs arbres fruitiers, les œufs de leurs poules ... font le bonheur de leurs clients.

Le Perche Céronnais n'utilise pas de pesticides.

Adresse:

Le Perche Céronnais, lieu-dit More, 61380 Sainte Céronne-Lès-Mortagne

<https://lepercheceronnais.com>

OUVERTURES

MAIRIE DE SAINT HILAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h30 à 12 h / et de 14 h à 17 h

Permanence des élus :

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 11h30

☎ : **02 33 25 01 13**

E.mail : mairie@sthlc.fr

Site internet :

www.sainthilairelechatel.fr

MAIRIE DE SAINTE CÉRONNE

Lundi : **de 10 h à 12 h**

Mercredi : **de 09 h à 12 h**

Les autres jours ouvrables, prendre rdv.

☎ : **02 33 25 17 53**

E.mail : mairie-ste-ceronne@orange.fr

Site internet :

www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr

Tarifs des Concessions au cimetière de St Hilaire

Concession 50 ans : **400 €**

Concession 30 ans : **165 €**

Jardin du souvenir Gratuit pour
les familles de la commune

C.I.A.S.

Portage des repas à domicile

Service ouvert aux personnes âgées
handicapées dans le cadre du
maintien à domicile :

- Livraison trois fois par semaine
à partir de 8h30, les repas du
samedi, dimanche sont livrés le
vendredi.

- Repas payables à la livraison

- Prix de vente 7,15 € révisable
chaque année au 1^{er} janvier

- Inscription préalable obligatoire

Transport à la demande :

3,20 € pour un aller simple

☎ : **02 33 85 21 37**

Maison du Service Public, Route
d'Alençon, St Langis

ASSOCIATION

« RAYONS DE SOLEIL »

- Vestiaires ouverts tous les

Mercredis à la Gare de St Langis,
de 14 h à 18 h

RAMPE

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Parents Enfants

CDC de Mortagne

Du lundi au vendredi : 9h 12h pour
les enfants avec leurs assistant(e)s
maternel(le)s

Du lundi au vendredi : 13h30 16h30
pour les parents et les assistant(e)s
maternel(le)s

Fermé le mercredi

Sur rendez-vous 02.33.73.73.45

PERMANENCES

CLIC du perche

9, Rue de Longny
Mortagne-au-Perche

☎ : **02.33.73.11.02**

Assistance sociale

lundi 9 h à 12 h

mercredi 13 h 30 à 16 h 30

☎ : **02.33.73.11.02**

CAF

16, Rue Jacques Cartier

Boucherville - Mortagne

Lundi et Mercredi de 9 h à 12 h

☎ : **02.33.25.26.00**

CPAM de l'Orne

Sécurité sociale

Hôpital de Mortagne

Mercredi : 9 h à 12 h 45

14 h à 16 h

CARSAT

1^{er} et 3^{ème} mardi de 9 h 30 à 12 h

48 rue des 15 fusillés

Mortagne-au-Perche

CICAS

Jeudi et vendredi sur RDV

☎ : **0820 200 189**

M^{me} Michelle GAUCHER

48 rue des 15 fusillés

Mortagne-au-Perche

SOS Détresse Vestiaire

11, rue Saint-Lambert Mortagne

Dépôt le mardi de 14 h à 17 h

Vente le jeudi de 14 h à 17 h

☎ : **06.40.07.97.98**

Secours catholique Mortagne

Accueil, écoute, aide

Mardi de 14 h à 17 h :

espace vêtements

Jeudi de 14 h 30 à 17h :

☎ : **06.47.69.07.10**

U.N.A

Association de Services

de Soutien A Domicile

☎ : **02 33 25 10 84**

ADMR

Association d'aides à Domicile
en Milieu Rural

☎ : **02.33.25.19.03** ou

☎ : **06.47.02.43.46**

51 Faubourg St Eloi - Mortagne

Lundi / Mardi / Jeudi / vendredi

9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

SERVICE SOCIAL-PMI

Rue du Moulin à vent Mortagne

☎ : **02.33.85.24.20**

A QUI S'ADRESSER

Comité des fêtes St-Hilaire Guillaume CHANTEPIE

Comité des fêtes Ste-Céronne Alain GAMBER

Anciens Combattants St-Hilaire Jean MAZURIER

Anciens Combattants Ste-Céronne Daniel SIMOEN

A.S.P. de St Hilaire..... Jean-Yves MORAUX

A.S.P.C. Ste-Céronne..... Brigitte DUBOYS de LABARRE

Club de la Gaieté..... Jeannine MENGIN

Assoc. Arc en Ciel (parents d'élèves)..... Eugénie GESLIN

Culture et partage St-Hilaire/Valéni..... Lionel BROU

Amicale des chasseurs..... Cyril CORDIER

Amicale Sportive Ste-Céronne..... Gérard OLIVIER

Du Fil à L'Aiguille..... Jacqueline BROUARD

Association MAUREG'ART..... Caroline SCHWERDORFFER

La Voix, des Signes..... M^{me} DESMONTS

Saint Hilaire

LOCATIONS des SALLES

Réservations auprès de la Mairie

☎ : **02 33 25 01 13**

SALLE des FETES

120 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Location.....	160 €	190 €
Conférences :.....	gratuit	70 €
Stés Associations Locales.....	gratuit	70 €
Location par couvert.....	0,30 €	0,30 €
Redevance spéciale OM :.....	5 €	5 €
Caution :	300 €	300 €
Arrhes :	50 €	70 €

SALLE des ASSOCIATIONS

Mise à disposition gratuitement aux Associations
communales pour leurs Réunions et ateliers.

PETITE SALLE DE RECEPTION

50 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Location :.....	70 €	90 €
Location par couvert :.....	0,30 €	0,30 €
Redevance spéciale OM :.....	2,50 €	2,50 €
Caution :	150 €	150 €
Arrhes :	20 €	40 €

La consommation électrique vous sera facturée en
plus de ces tarifs à 0.16 cts le kwt.

Il est bon de rappeler quelques recommandations à respecter lors de la location :

- A partir de 22 h les émissions sonores doivent être
suffisamment limitées pour ne pas gêner l'entou-
rage. (les salles sont dans le bourg). En cas de ta-
page nocturne, l'intervention de la Gendarmerie
n'est pas exclue.
- Pour des raisons de sécurité, les salles ne peuvent en
aucun cas servir de dortoir.
- Ces instructions seront remises à chaque utilisateur
des salles.